



## Inscriptions

### > Pour le centre de loisirs du mercredi

Date limite d'inscription :

- avec repas : jusqu'au vendredi soir.
- sans repas : jusqu'au mardi soir (en fonction des places disponibles).

### > Pour le centre de loisirs des vacances

> Les inscriptions démarrent environ un mois avant et se font sur rendez-vous, à prendre sur place ou par téléphone aux heures de secrétariat. Les dates précises sont indiquées sur le site.

Date limite d'inscription :

- avec repas : jusqu'au mercredi midi pour la semaine suivante.
- sans repas : jusqu'au vendredi soir (en fonction des places disponibles).

### > Pour les ateliers péricolaires

> Les inscriptions démarrent environ 3 semaines avant le début du semestre.

> Aucune inscription n'est prise par téléphone.

> Seul le secrétariat peut prendre une inscription, même si il reste des places.

> Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour l'inscription, vous pouvez nous envoyer un mail. Il sera traité au plus tôt une semaine après le début des inscriptions en présentiel.

## Documents à fournir pour s'inscrire

- > Carnet de santé
- > N° de sécurité sociale
- > Numéro d'allocataire CAF ou avis d'imposition pour les non-allocataires

## Infos Pratiques



## Tarifs

> Les tarifs dépendent du quotient familial de la famille. Ils sont disponibles sur le site.

> La Maison de l'enfance Prémol est une association. Pour participer aux activités, chaque famille doit payer une adhésion familiale de 6€, valable de septembre à septembre.

> Règlements possibles : espèce, chèques bancaires, chèques vacances, chèques CESU, virements. Pas de carte bancaire.

> Les bons CAF sont acceptés pour les séjours de 5 jours et plus.

> Pour les vacances, une aide du CCAS est possible pour les résidents Grenoblois (depuis plus de 3 mois) en fonction de leurs ressources.

Aide limitée à 35 jours par an.

## Remboursement et annulation

> Seules les absences pour maladie (certificat médical à fournir sous 15 jours) donnent lieu à un remboursement.

> Pour toute annulation ou modification, un délai est fixé : le vendredi pour le mercredi et le mercredi midi pour la semaine suivante pendant les vacances. 15 jours pour les camps. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

La maison des loisirs de tous les enfants de 3 à 13 ans

# Maison de l'Enfance Prémol

2023  
2024



www.mepremol.fr

mepremol@yahoo.fr

Tel : 04 76 40 23 08

### HORAIRES DU SECRETARIAT

Mardi	15h15 à 18h30
Mercredi	8h à 12h15 15h15 à 18h30
Vendredi	15h15 à 18h30

Les activités de la Maison de l'Enfance Prémol sont financées par :



# Les ateliers éducatifs "CP/CM2"

## Danse

- > CE1 - CM2
- > MJC Prémol
- > Lundi 16h30 - 18h
- > Pour développer la pratique de la danse, improviser, créer.



## Atelier Créatif

- > CP - CE2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Mardi 16h30 - 18h
- > Pour peindre, modeler, coller... et faire marcher son imagination.



- > CP - CE1
- > Dojo Prémol
- > Mardi 16h30 - 18h
- > Pour apprendre les prises, les termes du judo et les combats. \*

## Judo



- > CE1 - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Jeudi 16h30 - 18h
- > Pour découvrir le jeu théâtral, l'expression orale et corporelle.

## Théâtre



## Brico'Nature

- > CE1 - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Jeudi 16h30 - 18h
- > Pour découvrir la nature, créer et bricoler avec (land'art, mangeoires...)



## Cuisine

- > CP - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Jeudi et Vendredi 16h30 - 18h
- > Pour apprendre à cuisiner des plats sucrés et salés à déguster à la maison.



## Jeux

- > CP - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Vendredi 16h30 - 18h
- > Pour apprendre des jeux de cartes, de stratégie comme les échecs... et jouer ensemble.



- > CE2 - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Vendredi 16h30 - 18h
- > Pour apprendre à dessiner ce qui me plaît (BD, Manga...)

## Dessin



## INFOS ATELIERS

- > Activité au semestre
- > Semestre 1 : Du 2 octobre au 16 Février
- Inscription à partir du 13 septembre
- > Semestre 2 : Du 4 mars au 21 Juin
- Inscription à partir du 7 février
- > inscription jusqu'à deux ateliers par semestre
- > Pédibus possible à partir des écoles du quartier

\* Vous pouvez emprunter un kimono dans la limite des stocks. Un chèque de caution de 15 € vous sera demandé.

# Les ateliers éducatifs "Maternelles/CP"

## Éveil Judo

- > MS - GS
- > Dojo Prémol
- > Lundi et jeudi 16h30 - 17h30
- > Pour découvrir le judo grâce à des jeux d'opposition\*



## Éveil musical

- > GS - CP - **CE1 (NOUVEAU)**
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Mardi 16h30 - 17h30
- > Pour apprendre le rythme et découvrir divers instruments



## Éveil nature

- > GS - CP
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Lundi 16h30 - 17h30
- > Pour découvrir la nature en s'amusant.



## Éveil Danse

- > GS - CP
- > MJC Prémol
- > Mardi 16h30 - 17h30
- > Pour bouger, sauter, danser...



## Accueil de loisirs Mercredi et Vacances

Accueil à la journée ou la demi-journée, avec ou sans repas.  
Des séjours de 3 à 12 jours peuvent être proposés aux enfants de plus de 4 ans pendant les vacances : Se renseigner au cours de l'année.

- > Tous les mercredis en semaine scolaire (pédibus des écoles du quartier),.
- > Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.
- > De 8h à 12h et de 13h30 à 18h



## Maison de l'enfance

- > G section/CP "les Eterlous", CE1/CE2 "Les castors", CM1 et + "les lynx"
- > Maison de l'enfance Prémol
- > 9 rue Henry Duhamel, 38100 Grenoble
- > Des cycles peuvent être proposés dans le cadre du centre de loisirs. Ex : Eveil à la neige (Eterlous), Club des petits montagnards(Eterlous), Club Montagne (Castors, Lynx)
- Se renseigner au cours de l'année.

## Ludo Chapi Chapo

Pour jouer avec ma maman, mon papa, ma mamie... mon assistante maternelle et faire des ateliers.

- > 0 - 6 ans - Sans inscription
- > Animé par la ME Prémol - Gratuit
- > Mardi et Vendredi 16h - 18h (hors V.S)

## Chapi Chapo

- > P/M section "les marmottes"
- > Espace Petite enfance Chapi-Chapo
- > 4 rue Louis Lechenal, 38100 Grenoble